

FOIRE AUX LIVRES

SAMEDI 22 NOVEMBRE 2025

Modalités de fonctionnement - Edition 2025

1 - Lieu et organisation :

La Foire aux livres se tiendra, le samedi 22 novembre 2025, à la salle Debeyre et au Restaurant Scolaire Kléber, situé 89 rue Kléber à La Madeleine, de 9h30 à 13h, sans interruption.

L'objet de la manifestation s'adresse aux particuliers sous réserve de ne pas avoir déjà participé à deux ventes aux déballages au cours de l'année.

Les tables (une par emplacement) et les chaises (deux par emplacement) sont fournies et installées, gratuitement, par la Ville. Les tables mesurent 1.83 mètres de profondeur sur 0.76 mètre de largeur alignés et ne peuvent en aucun cas être modifiés.

Les emplacements sont gratuits ; aucun droit d'inscription ne sera demandé.

L'inscription est obligatoire en ligne sur le site de La Ville ou sur rendez-vous en Mairie auprès du service animation, du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 17h15 du 13 au 26 octobre. Celle - ci est subordonnée à la présentation d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire) et d'un justificatif de domicile madeleinois au nom de l'inscrit.

Attention : toute fraude (usurpation d'identité conduira à l'exclusion définitive de la foire aux livres.

2 - Obligations des exposants :

Considérant que la Foire aux livres est accessible à tous, y compris aux mineurs, il est interdit de présenter des ouvrages à caractère pornographique ou de nature à susciter ou entretenir des préjugés ethniques, politiques ou religieux.

La vente ne concernant que des livres, revues, magazines, bandes dessinées à l'exclusion de toute autre marchandise, tout contrevenant se verra interdire sa participation.

L'emplacement sera généré automatiquement par le site de La Ville. Un accusé réception électronique vous sera envoyé automatiquement après votre inscription, vous rappelant la date et le lieu de la manifestation.

A compter du 10 novembre, le service vous enverra un mail pour confirmer votre numéro d'emplacement.

La Ville décline toute responsabilité en cas de vol ou préjudice aux ouvrages exposés.

L'accès à la scène est strictement interdit pour des raisons évidentes de sécurité.

3 - Horaires - déroulement :

L'accueil des exposants pourra s'effectuer dès 8h15 et l'installation des livres devra être terminée impérativement **avant 9h15**, pour l'ouverture de la foire à 9h30.

Un agent communal se tiendra à la disposition des exposants pour leur indiquer leur emplacement selon un plan établi. Cet emplacement portera le numéro attribué. Aucun changement ne sera possible sauf accord express du représentant de La Ville.

ATTENTION ! Tout emplacement non occupé à 9h15 sera réputé libre et la Ville pourra en disposer en fonction de la demande.

A 13h, les participants auront l'obligation de ranger leur stand et livres restants. Les livres invendus pourront être déposés dans les boîtes à livres prévues à cet effet à l'entrée du Restaurant Scolaire Kléber.

LA SALLE DEVRA ETRE LIBÉRÉE DE TOUS MATERIELS ET OBJETS AYANT SERVI A CETTE MANIFESTATION. Les exposants devront mettre leurs détritus éventuels dans les containers prévus à cet effet.